REPUBLIQUE FRANÇAISE **2025/...**

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 27 mars 2025

DCM N° 25-03-27-18

Objet : Création d'une structure France Services au sein de la mairie de quartier de Borny.

Depuis 2019 se déploie en France un réseau de France Services, espaces permettant de procéder aux principales démarches administratives du quotidien, au plus près des habitants, et regroupant en un même lieu physique les services de l'Etat et des opérateurs. Objectif : faciliter et simplifier gratuitement l'accès du service public et accompagner les usagers.

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ce dispositif compte en 2025 plus de 2 800 espaces, présents aussi bien dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) que dans des zones « France Ruralités Revitalisation ». Le maillage se poursuit avec la volonté de renforcer le réseau pour parvenir à 3 000 France services sur le territoire national d'ici 2027.

La Ville de Metz dispose déjà d'un espace France Services dans la mairie de quartier de Bellecroix, qui remporte un véritable succès. Plus de 10 000 accompagnements ont déjà été réalisés depuis sa création en 2022. La Ville souhaite étendre cette offre sur le 2e quartier le plus peuplé de la ville et obtenir la labellisation pour la mairie de quartier de Borny.

Située en quartier prioritaire du contrat de ville d'intérêt départemental et entièrement rénovée après les émeutes de juillet 2023, la mairie de quartier de Borny présente déjà une offre diversifiée de services publics de proximité (passeports, cartes d'identité, inscriptions scolaires, logement, insertion…), accessibles du lundi au vendredi, sous forme de rendez-vous ou de permanences.

La France Services sera ouverte au moins 24 h par semaine, sur 5 jours minimum, et animée par deux agents d'accueil polyvalents. Elle donnera accès aux usagers à une réponse de premier niveau pour les organismes de service public suivants :

- France Titres,
- Ministère de la Justice (Conseil Départemental d'Accès au Droit en Moselle),
- la Poste,
- France Travail,

- Caisse d'Allocations Familiales,
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- Caisse d'assurance Retraite et de Santé au Travail,
- Mutualité Sociale Agricole,
- Direction Départementale des Finances Publiques,
- FranceRénov',
- Chèque énergie,
- Union de recouvrement des Cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations Familiales.

Des contacts ont été pris avec la Préfecture et les différents opérateurs afin de répondre au mieux aux attentes de la population.

L'Etat allouera un soutien financier aux dépenses de fonctionnement de la structure à hauteur de 45 000 € par an.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la circulaire n° 6094-SG du 1er juillet 2019 relative à la création de France Services,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE SOUTENIR** la labellisation d'une structure France Services dans les locaux de la Mairie de Quartier de Borny.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette labellisation de la structure et tout document utile à son bon aboutissement et à son bon fonctionnement.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter toute subvention afférente.

Service à l'origine de la DCM : Pôle Proximité
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de competences des communes